

REUNION DU 08 MARS 2007

L'an deux mil sept, le huit Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 5 Mars 2007.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, CLER, LEBEAU, Mesdames BOURGEOIS et DOUBLET

Absents : Madame MARTIN et Monsieur HEULAND

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 18 Décembre 2006 qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

BAIL COMMERCIAL POUR LE CAFE

Monsieur le Maire présente le projet de bail commercial pour le café établi par Maître PETIT.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour le signer.

LOYER POUR LE CAFE

La Commune est propriétaire du café depuis le 28 Février dernier et suivant les engagements précédents, Monsieur MORANDI Laurent reste locataire des locaux.

Le conseil municipal décide de maintenir le loyer payable mensuellement à terme échu pour un montant de **six cent cinquante deux euros quatre vingt deux centimes (652.82 €)**.

CHAUFFERIE SALLE DES FETES

La cuve à fuel actuelle devant être changée, le Conseil Municipal estime qu'il est préférable de passer au gaz. Monsieur le Maire présente l'estimation faite par AB'CIS pour ce changement et la remise aux normes de la chaufferie. Actuellement seul le changement de brûleur a été estimé. Le Conseil Municipal pense qu'il serait peut-être préférable de changer la chaudière.

Une nouvelle estimation sera demandée.

DEVIS MONSIEUR BIGNON

Le Conseil Municipal accepte le devis des ETS BIGNON d'un montant de 424.58 € TTC pour la réfection d'un regard en béton.

DEVIS MURAL'GAZ

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mural'Gaz d'un montant de 124.65 € TTC pour un contrat d'entretien concernant la chaudière de la rue des Sœurs.

DEVIS ETS PICOUT

Le Conseil Municipal accepte le devis des ETS PICOUT d'un montant de 1 334.74 € TTC pour l'installation de 4 blocs de secours autonomes à l'étage de la Mairie.

DEVIS AEV PARCS ET JARDINS

Le Conseil Municipal accepte le devis des Ets AEV PARCS ET JARDINS d'un montant de 1 865.76 € TTC pour l'entretien annuel des espaces verts du lavoir.

PROPOSITION DE REMISE EN ETAT DES CHEMINS AVEC ETALEMENT DE RIOLITE

Le Conseil Municipal décide de surseoir pour le moment à la réfection des chemins.

DEVIS CARRELAGE SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente deux devis pour ces travaux, le Conseil Municipal retient la proposition des ETS SORET d'un montant TTC de 5 994.76 € TTC.

REMBOURSEMENT DEXIA ASSURANCE

Le Conseil Municipal accepte le remboursement d'un trop perçu de 29.71 €.

ATESAT (modification délibération du 5.10.2006)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que le nombre d'habitants pris en compte pour le calcul relatif à la convention ATESAT soit de 859 habitants et non 775. (résidents principaux + secondaires)

L'estimation prévisionnelle de l'ATESAT s'élève pour l'année 2007 à :

$$859 \text{ habitants} \times 0.75 / \text{habitant/an} = 644.25 \text{ €}$$

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Tour cycliste d'Eure et Loir passera le samedi 16 Juin 2007 entre 15 h 30 h et 15 h 45 à Rouvres.

- Le Département effectuera le renouvellement de la couche de roulement vers les mois de Mai - Juin sur les routes départementales 21/2 – 115/2 – 21/7 sur la commune.

- Nous attendons le feu vert de l'assurance pour effectuer les travaux dans le bas de rue des Soeurs.

INCIVILITES

Monsieur le Maire signale la dégradation d'un boîtier de sécurité à la Salle des Fêtes ainsi que du feu allumé dans l'abri - bus

Considérant que la chaufferie alimentée par du gaz jouxte l'abri - bus, les conséquences pourraient être graves, le Conseil Municipal décide d'en supprimer l'accès.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOUFFINIER nous donne des informations sur le SYROM :

- le coût de la tonne ramassée est de 187 € pour 2006. La quantité collectée par habitant est de 603 Kg.

- le coût à la tonne pour les déchetteries est de 107 € en 2006 soit 28.78 € par habitant.

- les vieilles peintures sont déposées à Dreux, il faut essayer de regrouper un maximum de pots avant de s'y rendre, chaque dépôt est facturé 16 € au Syrom

- certaines communes ont proposé à leurs habitants de faire du bio - compostage, cela diminue la quantité d'ordures ménagères, cette solution sera proposée dans l'avenir aux autres communes.

Monsieur RELIER propose d'annoncer l'achat par la commune du café-restaurant dans la presse.

- propose que le Conseil Municipal aille déjeuner à la Pause Café.

Avis favorable du Conseil Municipal pour ces deux propositions.

- nous donne les informations suivantes pour le Syndicat d'Assainissement :

Les travaux d'extension de station sont estimés à 1 350 000 € et la couverture du silo à 68 000 €.

Ne sait pas quand la 28 ème tranche pourra voir le jour, peut-être après l'agrandissement de la station.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.